

Dispositions d'exécution pour la JJT 2005

- 1. Objectif:** Les présentes Dispositions d'exécution règlent le déroulement de la Journées des Jeunes tireurs (JJT) du jeudi 30 juin 2005, à Frauenfeld
- 2. Organisation:** L'organisation dépend du Ressort Tir FFT05 et en particulier du Comité d'organisation de la Fête fédérale de tir.
- 3. Accès:**
 - Par la route: prendre la sortie autoroutière "Frauenfeld-West" puis suivre: «ESF05 Schollenholz».
 - Par le train: Shuttle-Bus de la gare de Frauenfeld au stand de tir Schollenholz.
Les cartes de légitimation pour voyager à demi-tarif avec les moyens de transport publics peuvent être retirées au Secrétariat AHS (FT DDPS) téléphone 031 323 23 06.
- 4. Equipement:** Se présenter arme dégraissée. Après le tir, possibilité de graisser à la place prévue à cet effet. Les numéros des armes doivent être notés avant le tir par le chef cantonal des Jeunes tireurs (CCJT). Aucun envoi de pièces d'équipements par le CO n'a lieu après la Journée.
- 5. Mutations:** Au plus tard 1 heures avant le début des tirs, toute mutation de tireurs qui ne se présentent pas ou qui sont remplacés doit être annoncée au Bureau des mutation à Schollenholz. Pour éviter des mutations, les CCJT doivent savoir si les participant(e)s à la JJT, le 30 juin 2005 peuvent y participer avant de les inscrire.
- 6. Contrôle des armes:** Les Fusils d'assaut doivent être plombés par les armuriers officiels avant d'entrer dans le stand de tir. Les résultats obtenus au moyen d'armes qui n'ont pas été contrôlées ou qui ont été modifiées après le contrôle, seront déclarés nuls.
- 7. Feuilles de stand / Munition:** Les feuilles de stand et la munition seront remises au CCJT, par canton, au guichet Concours spéciaux (Spezialwettkämpfe), au stand de tir Schollenholz. La munition est mise à disposition gratuitement par le DDPS. Le tireur ou la tireuse ne doit engager que sur ordre le magasin plein, dans le stand
- 8. Entrée dans le stand:** Les CCJT font en sorte que les tireuses et tireurs entrent à temps dans le stand de tir.
- 9. Activité de tir :** L'attribution des cibles est fixée dans le Plan des rangeurs annexé. Le temps de tir par relève est de 12 minutes. 3 minutes sont à disposition dès le commandement « Feu libre» (Feuer

frei) pour les 5 coups d'essai. 4 minutes sont disposition pour les 6 coups, coup par coup. Les 4 coups en série en 2 minutes sont marqués à la fin. A la fin de chaque relève, le retrait des cartouches et le contrôle du retrait des cartouches sont ordonnés et contrôlés. Les commandements s'effectuent par haut-parleur.

10. Classement:

Le résultat obtenu lors du concours détermine le rang.

En cas d'égalité, le rang est déterminé ainsi :

1. Le meilleur coup profond de la série à 100 pts
2. Les meilleurs coups profonds
3. La tireuse ou le tireur le plus jeune.

Les plus premiers du classement concourent pour le titre de Roi des Jeunes tireurs et pour les 2^e et 3^e places. Les CCJT sont responsables que les qualifié(e)s soient dans le stand à l'heure indiquée.

11. Repas/subsistance:

Le repas de midi est obligatoire. Les cartes pour les chefs Jeunes tireurs sont remises avec les feuilles de stands et la munition au guichet des concours spéciaux (Spzialwettkämpfe) au stand tir Schollenholz. Les boissons sont à la charges des participant(e). Le repas des invité(e)s et des CCJT est à la charge du Comité de la Fête. Le repas est servi à 12 heures au Centre de Fête. Des tables sont réservées ; elles portent le nom des cantons participants.

12. Accompagnant(e)s:

Les personnes accompagnantes peuvent prendre le repas aux tables réservées pour leur société cantonale. Le nombre approximatif doit être indiqué avec l'inscription provisoire (jusqu'au 20 Mai 2005). Le nombre exact d'accompagnant(e)s doit être indiqué avec l'inscription définitive jusqu'au 13 juin 2005. Le coût des repas et des boissons des accompagnant(e)s sont à leur charge (Menu de jour). Les cartes de repas peuvent être achetées au guichet spécial, au stand de tir Schollenholz ou au centre de fête.

13. Proclamation du palmarès / Médaille-souvenir:

Les distinctions et les dons spéciaux sont remis pendant la proclamation du palmarès. La médaille souvenir et deux listes complètes du palmarès sont remis au CCJT à la fin de la remise des prix.

14. Inscriptions:

- a) L'inscription provisoire doit parvenir aux organisateurs au moyen du formulaire délivré par e-mail, jusqu'au 20 mai 2005 (courrier ou e-mail)
- b) L'inscription définitive doit parvenir aux organisateurs au moyen du formulaire remis par e-mail jusqu'au 13 juin 2005 (courrier ou e-mail).

Ces délais doivent être absolument tenus pour des raisons d'organisation.

15. Jury du concours:

Le jury du concours se compose de:

Colonel EMG Jean-Jacques Joss, chef SAT (Président)
Karl Eisenring, vice-président du CO FFT05
Konrad Burgermeister, chef concours spéciaux FFT05 et JT FST
Konrad Edelmann, Chef JJT.

16. Logement:

S'adresser à:

Tourist Service de la ville et de la région de Frauenfeld
Bahnhofplatz 75

Case postale
8501 Frauenfeld

Téléphone: 052 721 31 28

Fax: 052 722 10 64

Courriel: info@stadt-frauenfeld.ch

Annexe:

Plan des rangeurs pour la JJT

Frauenfeld, le 17. Mai 2005

CO Fête fédérale de tir Frauenfeld 05

Chef JJT

Konrad Edelmann